

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 595**17 avril 2002****SOMMAIRE**

AB Construct, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28537	Europex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28540
Acoustilux, S.à r.l., Luxembourg	28543	Excalibur Consulting, S.à r.l., Luxembourg	28534
Aero Ré S.A., Luxembourg	28519	Exclusif International S.A., Luxembourg	28518
Aero Ré S.A., Luxembourg	28519	F&V Management Company S.A., Luxembourg	28526
Altaïr S.A.	28525	Fardafin S.A., Luxembourg	28556
Altico S.A.H., Luxembourg	28526	Fent Holding S.A., Luxembourg	28515
Anerma Holding S.A., Luxembourg	28514	Fibre Finance S.A., Luxembourg	28517
Ariana Holding S.A., Luxembourg	28559	Fidexco Société Civile Particulière, Esch-sur-Alzette	28553
Ariana Holding S.A., Luxembourg	28559	Fiduciaire Pletschette & Meisch S.C., Esch-sur-Alzette	28554
Axial Investments S.A., Luxembourg	28529	Financière du Mont Pélerin S.A., Luxembourg	28556
Axima Services S.A., Ehlerange	28517	Financière Touristique & Immobilière S.A., Luxembourg	28554
B.E.I.O. S.A., Bertrange	28533	Fininvest Prima, S.à r.l., Luxembourg	28557
Binaire S.A., Luxembourg	28538	Finstahl S.A., Luxembourg	28519
Binaire S.A., Luxembourg	28538	Fintex S.A., Luxembourg	28557
Binaire S.A., Luxembourg	28538	Fintralux S.A.H., Luxembourg	28520
C.O.F.I.C. (Commercial and Financial Company) S.A.H., Esch-sur-Alzette	28546	Fintralux S.A.H., Luxembourg	28520
Caesar Finance S.A., Luxembourg	28539	First Nevada Holding S.A.H., Luxembourg	28528
Capinet S.A., Luxembourg	28523	Framolux S.A., Luxembourg	28557
Cay Arbor Holding S.A., Luxembourg	28558	Freibur Capital Development S.A., Luxembourg	28526
Co. Lo. Fin. International S.A., Luxembourg	28524	Galia Finance S.A., Luxembourg	28527
Comcolux S.A., Luxembourg	28524	Galva Power Luxembourg S.A., Luxembourg	28515
Coral Finance S.A., Luxembourg	28558	Golfing S.A., Luxembourg	28557
Craft 100 S.A., Luxembourg	28521	Guardamar S.A.H.	28517
D.F. Holding S.A., Luxembourg	28527	Heliandre Holding S.A., Luxembourg	28521
De Grenet S.A., Luxembourg	28558	Heliandre Holding S.A., Luxembourg	28521
Dowell Schlumberger Participation S.A., Luxembourg	28516	Heliandre Holding S.A., Luxembourg	28521
Dowell Schlumberger Participation S.A., Luxembourg	28516	IMPEX LTD Materials for Printed Circuit Board Industry, G.m.b.H., Contern	28530
East West Tiles S.A.H., Luxembourg	28523	Impetus, S.à r.l., Luxembourg	28525
Eccleston Finance S.A., Luxembourg	28523	Impetus, S.à r.l., Luxembourg	28525
Edelweiss Holding S.A., Luxembourg	28558	Institut Mobilier Européen S.A., Luxembourg	28550
Electrofin S.A.H., Luxembourg	28520	Institut Mobilier Européen S.A., Luxembourg	28550
Electrofin S.A.H., Luxembourg	28520	Intek International, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28542
Empe Immobilière S.C.l., Esch-sur-Alzette	28555	Invelleci S.A., Luxembourg	28557
Empe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28551	Kingsdom Holding S.A., Luxembourg	28515
Euro Investors S.A., Luxembourg	28540	Koutani S.A., Luxembourg	28530
Euro Investors S.A., Luxembourg	28540	Kühne & Nagel A.G., Contern	28516

Kühne & Nagel A.G., Contern	28516	Riancourt S.A.H., Luxembourg	28532
Kühne & Nagel Spedition, GmbH, Contern	28518	Risa S.A., Luxembourg	28532
L.C.S.L. Immo S.A., Esch-sur-Alzette	28536	S.I. Ile de France S.A., Luxembourg	28556
LASCA (Luxembourg Assistance Consultancy Agency), S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28544	S.I. Ile de France S.A., Luxembourg	28556
Locam S.A., Luxembourg	28531	Saguenay Holding S.A., Luxembourg	28528
Lux Business Management, S.à r.l., Luxembourg	28524	SCI Carré d'Or, Luxembourg	28552
Lux Konzern, S.à r.l., Luxembourg	28531	Scientor S.A.H., Luxembourg	28518
Malay Investors (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28527	Société d'Investissement Européen S.A.H., Luxembourg	28532
Mandataria Immobilière S.A., Luxembourg	28527	Société Luxembourgeoise de Placements S.A., Luxembourg	28560
Mavilla, S.à r.l., Pétange	28545	Société Luxembourgeoise de Placements S.A., Luxembourg	28560
Montepaschi Luxembourg S.A., Luxembourg	28530	Sontec International S.A.H., Luxembourg	28533
Monterey Services S.A., Luxembourg	28522	Tamerlan S.A.H., Luxembourg	28533
N-Y Equity Invest S.A., Luxembourg	28559	Teddy House, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28535
NFC Luxembourg S.A., Luxembourg	28529	Timaru S.A.H., Luxembourg	28528
(La) Nouvelle Parfumerie Osiris, S.à r.l., Luxembourg	28549	Transfluvia, G.m.b.H., Contern	28519
Parfumerie Milady, S.à r.l., Remich	28544	TSM, Tuyauterie Soudure Maintenance S.A., Bascharage	28545
Pavillon Blanc S.A., Luxembourg	28550	Unifore S.A., Luxembourg	28554
Phinda Holding S.A., Luxembourg	28558	Valtrans S.A., Luxembourg	28534
Phoea S.A.H., Luxembourg	28528	Vatem S.A.H., Luxembourg	28529
Princess Holding S.A., Esch-sur-Alzette	28548	Via Mala S.A., Luxembourg	28550
PTL Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28546	Via Mala S.A., Luxembourg	28550
PTL Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28547	VWS International Holding S.A., Luxembourg	28549
Pylissier S.A., Luxembourg	28551	W.M.A., World Management Assistance, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28541
(Toni) Rante, S.à r.l., Lamadelaine	28548	Xpert, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28539
Ranylux S.A.H., Luxembourg	28515		
Regate Holding S.A., Luxembourg	28522		
Regate Holding S.A., Luxembourg	28522		
Rentex Vertriebs G.m.b.H., Luxembourg	28531		

ANERMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.610.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 décembre 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme ANERMA HOLDING S.A. tenue à Luxembourg, le 11 décembre 2001 que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 ont été approuvés.
- Le résultat de l'exercice 1999 et le résultat de l'exercice 2000 ont été reportés.
- Décision a été prise de convertir le capital social de FRF 7.000.000,- en EUR 1.067.143,12 au taux de change fixé à FRF 6,55957=EUR 1,- avec effet au 1^{er} janvier 2001, de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
- Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Christian Bühlmann en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat.
- Décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour la période de son mandat.
- Décision a été prise de nommer Monsieur Colm Smith demeurant 19, rue des Bateliers à Grevenmacher en tant que nouvel administrateur de la société et ce, avec effet immédiat.
- Décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration pour la période de leur mandat.
- Décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs pour une période courant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
- Décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière au commissaire aux comptes pour la période de son mandat.
- Décision a été prise de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une période courant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 9.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03043/729/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

KINGSDOM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 25.871.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 23, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(02793/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

RANYLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.606.

—
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 janvier 2002. Signature.
(02795/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.327.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 janvier 2002. Signature.
(02796/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

GALVA POWER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.714.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 27 décembre 2001 à 9.30 heures, que l'assemblée a décidé à l'unanimité des voix de:

- changer la monnaie d'expression du capital social de la société de Franc luxembourgeois en Euro, le nouveau capital de la société s'élevant à EUR 9.946.727,68 divisé en 401.250 actions sans désignation de valeur nominale, libérées intégralement.

- fixer le capital autorisé de la société à EUR 12.394.676,24 représenté par 500.000 actions sans désignation de valeur nominale.

- En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts, alinéas 1 et 2, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Alinéa 1.** Le capital social est fixé à douze millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize euros et vingt-quatre cents (12.394.676,24), représenté par cinq cent mille (500.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Alinéa 2.** Le capital souscrit est fixé à neuf millions neuf cent quarante-six mille sept cent vingt-sept euros et soixante-huit cents (9.946.727,68), représenté par quatre cent un mille deux cent cinquante (401.250) actions nominatives sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02806/805/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

DOWELL SCHLUMBERGER PARTICIPATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 33.643.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg le 14 décembre*

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer la mention de la valeur nominale des actions de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire décide de convertir le capital social de la Société de Francs luxembourgeois en euros au cours de change de 40,3399 Francs luxembourgeois=1 euro, ce qui induit un capital social exprimé en euros d'un montant de sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt euros et cinquante-sept cents (EUR 743.680,57).

Par conséquent, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt euros et cinquante-sept cents (EUR 743.680,57), divisé en sept mille cinq cents (7.500) actions sans valeur nominale, chacune entièrement libérée.»

L'assemblée générale extraordinaire décide de déléguer tous les pouvoirs les plus larges à Maître Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, ou à tout autre avocat du cabinet d'avocats DE BANDT, VAN HECKE, LAGAE & LOESCH, avocats demeurant à Luxembourg, afin de représenter la Société vis-à-vis des autorités, administration et services publics, de signer tous les documents et de prendre toute mesure utile ou nécessaire afin d'exécuter les résolutions prises ci-avant en conformité avec les dispositions de la loi luxembourgeoise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOWELL SCHLUMBERGER PARTICIPATION

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02815/267/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

DOWELL SCHLUMBERGER PARTICIPATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 33.643.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOWELL SCHLUMBERGER PARTICIPATION

Signature

(02816/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

KÜHNE & NAGEL A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.
H. R. Luxemburg B 18.745.

—
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1999, wie er von der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter genehmigt und in Luxembourg am 7. Januar 2002, vol. 563, fol. 13, case 10, einregistriert wurde, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg hinterlegt am 10. Januar 2002.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für KÜHNE & NAGEL A.G.

Unterschrift

(02817/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

KÜHNE & NAGEL A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.
H. R. Luxemburg B 18.745.

—
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000, wie er von der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter genehmigt und in Luxembourg am 7. Januar 2002, vol. 563, fol. 13, case 10, einregistriert wurde, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg hinterlegt am 10. Januar 2002.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für KÜHNE & NAGEL A.G.

Unterschrift

(02818/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

28517

AXIMA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare Ilôt Ouest.
R. C. Luxembourg B 26.709.

—
EXTRAIT

Il a été décidé de revenir sur la décision prise lors de la séance du 19 juillet 2001 au sujet de la représentation générale et de la gestion journalière de la société et de retenir ce qui suit:

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de Monsieur Xavier Sinechal ou celle de Monsieur Gilbert Lentz, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans son objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, et d'un administrateur de la société.

Ehlerange, le 20 décembre 2001

Pour extrait conforme

X. Sinechal / G. Lentz

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02810/514/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIBRE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 57.144.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 28 février 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 17 décembre 2001

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de reporter la perte nette d'un montant de 295.995,- LUF.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a réélu comme administrateurs Monsieur James R. McCulloch, Madame Mary Ann Beirne et Madame Alice Kraseiko. Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes au 28 février 2002.

L'assemblée générale a réélu comme commissaire aux comptes Monsieur James R. Fulks. Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes au 28 février 2002.

L'assemblée générale a décidé de continuer l'activité de la Société malgré la perte totale reportée (article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIBRE FINANCE S.A.

Signature

(02812/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

GUARDAMAR S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 31.976.

—
Avec effet au 28 décembre 2001, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding GUARDAMAR S.A.

En conséquence, la convention de domiciliation conclue entre BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), et GUARDAMAR S.A. le 1^{er} août 2000, déposée au Registre de Commerce et des Sociétés le 16 août 2000, portant sur le domicile L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, prend fin avec effet au 28 décembre 2001.

Avec effet au 28 décembre 2001, Monsieur Gérard Birchen, Monsieur Guy Fasbender et Madame Francine Herkes, ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur. La société COMCOLUX, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, a donné sa démission de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 28 décembre 2001.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour GUARDAMAR S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02840/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SCIENTOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 10.424.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 30 juin 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 14 décembre 2001

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau la totalité du bénéfice à disposition, soit 750.950,- LUF selon le détail ci-dessous:

- Bénéfice reporté au 30 juin 2001	952.089,- LUF
- Perte de l'exercice 00/01	- 201.139,- LUF
- Bénéfice disponible au 30 juin 2001	<u>750.950,- LUF</u>

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2001.

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Gérard J. Meyer en tant qu'administrateur de la Société et de lui accorder décharge pour l'exercice de ses fonctions.

L'assemblée générale décide d'élire Monsieur Paul-Louis Gay, Chief Finance Officer du Groupe Firmenich, demeurant à 94, route de Malagnou, Chêne-Bougeries, CH-1208 Genève, Suisse, en remplacement de Monsieur Gérard J. Meyer et décide de réélire comme administrateurs Monsieur Dominique J. Graz et Monsieur Xavier Cruzado.

L'assemblée générale décide en outre d'élire comme commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à expiration immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCIENTOR S.A.

Signature

(02813/267/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

KÜHNE & NAGEL SPEDITION, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: 230.000.000,- LUF.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.

H. R. Luxemburg B 9.085.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000, wie er von der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter genehmigt und in Luxembourg am 7. Januar 2002, vol. 563, fol. 13, case 10, eingetragen wurde, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg hinterlegt am 10. Januar 2002.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für KÜHNE & NAGEL SPEDITION, GmbH

Unterschrift

(02819/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EXCLUSIF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 31.345.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 347.050,93 représenté par 1.400 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02860/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TRANSFLUVIA, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: 10.000.000,- LUF.

Gesellschaftssitz: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.

H. R. Luxembourg B 30.579.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2000, wiew er von der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter genehmigt und in Luxembourg am 7. Januar 2002, vol. 563, fol. 13, case 10, einregistriert wurde, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg hinterlegt am 10. Januar 2002.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für TRANSFLUVIA, G.m.b.H.

Unterschrift

(02820/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

AERO RE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 51.757.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2001

1. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des Administrateurs pour le porter de 5 à 6.
 2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Claude Dierkens en tant qu'Administrateur de la société.
- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de juin 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 26, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02823/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

AERO RE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 51.757.

Extrait des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2001

Le Conseil nomme, avec effet au 26 septembre 2001, Monsieur Claude Dierkens, qui accepte, (en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel), en tant que Directeur Délégué de la Société, en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée.

En conséquence, le Conseil procède à la mise à jour des pouvoirs de signatures selon les dispositions reprises dans un document annexé aux présentes résolutions pour en faire partie intégrante.

Il est donc mis fin à la fonction de Directeur Délégué et aux pouvoirs de la gestion journalière y relatifs qui avaient été conférés à Monsieur Frederick Gabriel par décision du Conseil d'Administration en date du 25 mai 2000.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 26, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02824/730/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINSTAHL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 16.907.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour FINSTAHL S.A., société anonyme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(02833/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ELECTROFINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.449.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour ELECTROFINA S.A., société anonyme holding

Signature

Administrateur

(02825/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ELECTROFINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.449.

—
L'assemblée générale statutaire du 7 mai 1999 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour ELECTROFINA S.A.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02826/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.092.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour FINTRALUX S.A., société anonyme holding

Signature

Administrateur

(02831/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.092.

—
L'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 1999 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., Commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Cette même assemblée a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Edward Bruin en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Pour FINTRALUX S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02832/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 68.414.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A., société anonyme holding

Signature

Administrateur

(02827/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 68.414.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A., société anonyme holding

Signature

Administrateur

(02828/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 68.414.

L'assemblée générale statutaire du 9 août 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02829/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CRAFT 100 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.514.

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding en liquidation CRAFT 100 S.A., qui a lieu en date du 12 décembre 2001 a donné décharge au liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pendant cinq ans.

Les créances non réclamées par des créanciers ou actionnaires de la société seront gardées pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour CRAFT 100 S.A., liquidée

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme

Signatures / M. Dargaa

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02841/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

MONTEREY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.100.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme

Signature

Administrateur

(02830/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

REGATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.440.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. van Baren

Administrateur

(02834/029/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

REGATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.440.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 décembre 2001

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de REGATE HOLDING S.A. tenue à Luxembourg, le 3 décembre 2001 a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le bilan, le compte de pertes et profits et l'affectation du résultat au 31 mars 2001 sont approuvés. Une copie de ce bilan restera annexée au présent procès-verbal, paraphée ne varietur par les comparants.

Deuxième résolution

Décharge est donnée aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'au 31 mars 2001.

Troisième résolution

La démission de Madame Arlette Dostert en tant qu'administrateur est acceptée avec effet immédiat et décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de cette assemblée.

Quatrième résolution

La nomination de Madame Laura Molenkamp en tant qu'administrateur est acceptée avec effet immédiat. Elle terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2006.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de convertir en euros, avec effet au 1^{er} avril 2001, le capital souscrit de la société actuellement de trente millions de francs belges (BEF 30.000.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune, de sorte qu'il s'élève à sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingts euros cinquante-sept cents (EUR 743.680,57).

Sixième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital converti dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euro du capital des sociétés commerciales, à concurrence de vingt et un mille trois cent dix-neuf euros quarante-trois cents (EUR 21.319,43) pour le porter de sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingts euros cinquante-sept cents (EUR 743.680,57) à sept cent soixante-cinq mille euros (EUR 765.000,-), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros cinquante cents (EUR 25,50) chacune, entièrement libérées.

Libération - Paiement

L'assemblée décide d'accepter la libération et le paiement intégral du montant d'augmentation du capital par incorporation de réserves à concurrence de vingt et un mille trois cent dix-neuf euros quarante-trois cents (EUR 21.319,43)

et l'attribution gratuite du bénéfice de cette augmentation de capital aux actionnaires actuels, chacun au prorata de sa participation actuelle dans la société.

Septième résolution

Le capital autorisé de la société n'étant plus valable, l'assemblée décide de ne pas délibérer sur la conversion du capital autorisé en euros.

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3, premier paragraphe, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à EUR 765.000,- (sept cent soixante-cinq mille euros), représenté par 30.000 (trente mille) actions de EUR 25,50 (vingt-cinq euros et cinquante cents) chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

K. van Baren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02835/029/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.516.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour EAST WEST TILES S.A., société anonyme holding

Signature

Administrateur

(02836/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CAPINET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 72.763.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour CAPINET S.A., société anonyme

Administrateur

Signatures

(02837/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ECCLESTON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.467.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent Domiciliataire

Signatures

(02839/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

COMCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 58.545.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour COMCOLUX S.A., société anonyme

Administrateur

Signatures

(02838/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CO. LO. FIN. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 57.935.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation CO.LO. FIN. INTERNATIONAL S.A., qui a eu lieu en date du 20 décembre 2001 a donné décharge au liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pendant cinq ans.

Les créances non réclamées par les créanciers ou actionnaires de la société seront gardées pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour CO. LO. FIN. INTERNATIONAL S.A. en liquidation

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02842/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.709.

Extrait de la résolution prise par l'Associé Unique en date du 7 janvier 2002

Il résulte de la décision prise par l'Associé Unique en date du 7 janvier 2002 que:

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Agnès Giry, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02927/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

IMPETUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 76.702.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(02847/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

IMPETUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 76.702.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2000*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000;
- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

Résultats reportés des exercices antérieurs	/
Résultat de l'exercice	- 3.661,96 USD
Solde à reporter	- 3.661,96 USD

- de donner décharge au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000;
- de renouveler le mandat du gérant IMPULSE DYNAMICS, LLC jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour IMPETUS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02848/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ALTAÏR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.920.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 14 décembre 2001, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme ALTAÏR S.A. à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 14 décembre 2001, que la société DUSTIN INVEST INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme ALTAÏR S.A.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

DUSTIN INVEST INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 14 décembre 2001, que la société CHANNEL HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société anonyme ALTAÏR S.A.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

CHANNEL HOLDINGS S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 14 décembre 2001, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société anonyme ALTAÏR S.A.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

F. David.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02935/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

F&V MANAGEMENT COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 37.062.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 29. Juni 2001

Annahme des Rücktritts von Herrn Uwe Thaysen als geschäftsführendes Mitglied des Verwaltungsrates und Entlastung für seine bisherige Tätigkeit.

Ernennung von Herrn Dr. Hennecke Lütgerat als neues Verwaltungsratsmitglied, dessen Mandat mit Ablauf der im Jahre 2001 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung endet.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 14. September 2001

Annahme des Rücktritts von Herrn David Lambert Tucker als Verwaltungsratsmitglied und Entlastung für seine bisherige Tätigkeit.

Ernennung von Herrn Peter Ludewig als neues Verwaltungsratsmitglied, dessen Mandat mit Ablauf der im Jahre 2004 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung endet.

Die Mandate der anderen Verwaltungsratsmitglieder werden um drei Jahre verlängert und enden somit mit Ablauf der im September 2004 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft setzt sich somit wie folgt zusammen:

Günter B. Freye	- Präsident und Geschäftsführung des Verwaltungsrates
Bernhard Kuhn	- Mitglied des Verwaltungsrates
Dr. Egbert Kessler	- Mitglied des Verwaltungsrates
Jens Broder Paysen	- Mitglied des Verwaltungsrates
Dr. Henneke Lütgerath	- Mitglied des Verwaltungsrates
Peter Ludewig	- Mitglied des Verwaltungsrates

Luxemburg, den 28. November 2001.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

F&V MANAGEMENT COMPANY S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02843/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ALTICO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 51.635.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 123.946,76, représenté par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxemburg, le 9 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02849/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 74.389.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

Madame Susanne Dunser, administrateur de sociétés, Im Grabadon 15, FL-9494 Schaan est nommée administrateur en remplacement de Madame Thérèse Schmitter, démissionnaire. Madame Susanne Dunser achèvera le mandat en cours.

Luxemburg, le 8 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02851/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

D.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.663.

L'assemblée prend connaissance de la démission de Mesdames Denise Vervaeet et Joëlle Lietz, de leurs fonctions d'administrateurs, ainsi que de celle de Monsieur Bernard Ewen, commissaire aux comptes. Elle les remercie de leur collaboration et leur donne décharge de leur mandat.

Après en avoir délibéré, l'assemblée appelle aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Guy de Clercq, administrateur de sociétés, demeurant à Gif sur Yvette (Essonne), 8, Chemin des Rougemonts (F)

- Monsieur Michel Palu, administrateur de sociétés, demeurant à Libreville (Gabon), Boîte Postale 487

- Monsieur Jean-Claude Palu, administrateur de sociétés, demeurant à Abidjan 01 (Côte d'Ivoire), Boîte Postale 1608 et aux fonctions de commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02850/506/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

GALIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.320.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 123.946,76 représenté par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02852/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

MALAY INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.324.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 123.946,76 représenté par 5.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02853/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

MANDATARIA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 56.810.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société MANDATARIA IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02892/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PHOCEA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 46.838.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.

La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 185.920,14 représenté par 8.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02854/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SAGUENAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 33.856.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2002

Monsieur Jérôme Zanus-Fortes, administrateur de sociétés, demeurant 1, rue des Vieux-Château à F-74160 St-Julien (France) a été nommé administrateur en remplacement de Madame Grace Turrettini, démissionnaire. Monsieur Jérôme Zanus-Fortes achèvera le mandat en cours.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02855/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TIMARU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.983.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 75.000,- représenté par 3.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 74.368,06.

Pour arriver à un capital de EUR 75.000,- un montant de EUR 631,94 été prélevé des résultats reportés.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02856/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIRST NEVADA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.959.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs pour une période venant à échéance à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., 824 Market Street, Suite 720, Wilmington de 19801, USA aux fonctions de commissaire aux comptes pour une même période.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02861/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

VATEM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.487.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2001

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Denise Vervaeet et Monsieur Claude Bassou pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg pour une même période.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 mai 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Claude Bassou administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02857/506/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

AXIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.167.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02858/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

NFC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 61.079.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 30.986,69.

Pour arriver à un capital de EUR 31.000,- un montant de EUR 13,31 a été prélevé des résultats reportés

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 juin 2001

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Didier Ottoy administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02865/506/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**IMPEX LTD MATERIALS FOR PRINTED CIRCUIT BOARD INDUSTRY, G.m.b.H.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 56.369.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02862/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

KOUTANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.281.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2000

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

En outre, l'assemblée décide à l'unanimité de se conformer à la loi du 10 décembre 1998 et de convertir le capital en euros. La conversion au cours officiel donne un nouveau capital de EUR 2.478.935,25 représenté par 100.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02863/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

MONTEPASCHI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.832.

Extrait de la Résolution Circulaire du Conseil d'Administration du 4 décembre 2001

Il résulte de la Résolution Circulaire du Conseil d'Administration de la société MONTEPASCHI LUXEMBOURG S.A., du 4 décembre 2001, que:

- décision a été prise de prendre acte de la démission de M. Lucio Pierotti en tant qu'administrateur de la société et de pourvoir provisoirement à son remplacement par la nomination de M. Roberto Orvieto, Directeur Général Délégué de MONTE PASCHI BANQUE S.A. PARIS ainsi que membre du Conseil d'Administration de la BANQUE MONTE PASCHI BELGIO S.A., demeurant 2, square du Roule, Paris, en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet immédiat,

- décision a été prise de soumettre la décharge à l'administrateur sortant et la ratification de la nouvelle nomination à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires,

- décision a été prise de prendre acte des dispositions émanées de la Maison mère (MONTE DEI PASCHI DI SIENA 3, Piazza Salimbeni, I-53100, Siena) dans le cadre des activités de direction et de coordination, transmises à la société par envoi postal en date du 16 octobre 2001,

- décision a été prise de vérifier et de confirmer la possession, en vertu de la disposition n° 13 émanée de la Maison mère, des prérequis professionnels et d'honorabilité de la part des membres du Conseil d'Administration de la société,

- En concordance avec la résolution prise par la Maison mère d'adopter la tutelle établie par les contrats collectifs italiens de la catégorie des dirigeants du secteur bancaire en cas de responsabilité dans l'exercice des fonctions et de l'étendre aux membres des Conseils d'Administration des sociétés du groupe; décision a été prise de soumettre à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires l'extension de ladite tutelle aux Administrateurs de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03034/729/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

LOCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 42.841.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 30.986,69.

Pour arriver à un capital de EUR 31.000,- un montant de EUR 13,31 a été prélevé des résultats reportés.
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02864/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

RENTEX VERTRIEBS, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 34.866.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 28 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 13.000,- représenté par 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 12.394,68.

Pour arriver à un capital de EUR 13.000,- un montant de EUR 605,32 a été prélevé des résultats reportés.
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02866/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

LUX KONZERN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.993.

Extrait de la résolution prise par l'Associé Unique en date du 7 janvier 2002

Il résulte de la décision prise par l'Associé Unique en date du 7 janvier 2002 que:

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Agnès Giry, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg
Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02929/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.186.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 210.709,50 représenté par 8.500 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02867/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

RISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C. Luxembourg B 40.919.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Madame Denise Vervaeet et de Monsieur Pierre Schill ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur pour une même période.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02868/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.053.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2001

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de Monsieur Pierre Schill et de Madame Denise Vervaeet pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateurs, Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 495.787,05 représenté par 20.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 495.787,05. Pour arriver à un capital de EUR 500.000,- un montant de EUR 4.212,95 a été prélevé des résultats reportés.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02869/506/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SONTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 26.454.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Denise Vervaet pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Elle appelle Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg aux fonctions d'administrateur et FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 1.240.000,- représenté par 25.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 1.239.467,62.

Pour arriver à un capital de EUR 1.240.000,- un montant de EUR 532,38 a été prélevé des résultats reportés. Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02870/506/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TAMERLAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.438.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Schill et de Madame Denise Vervaet pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateurs, Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et aux fonctions de commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une même période.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02871/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

B.E.I.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.466.

EXTRAIT

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 22 novembre 2001, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- «Monsieur Pierre Souillard, demeurant à F-92250 La Garenne Colombes, 28, rue Léon Maurice Nordmann, est nommé au poste de Directeur Technique de la société B.E.I.O. S.A.
- en cette qualité, Monsieur Souillard prédit se voit attribuer un droit de cosignature obligatoire, pour tous les actes de gestion courante se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de la société B.E.I.O. S.A.»

Pour extrait conforme

J.-M. Rouille

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 69, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02934/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

VALTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 67.334.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Joëlle Lietz pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Elle appelle aux fonctions d'administrateurs Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et Madame Denise Vervaet, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., 824 Market Street, Suite 720, Wilmington de 19801, USA aux fonctions de commissaire aux comptes pour une même période.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 30.986,69. Pour arriver à un capital de EUR 31.000,- un montant de EUR 13,31 a été prélevé des résultats reportés.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour la société

Signature

(02872/506/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EXCALIBUR CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 71.982.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée EXCALIBUR CONSULTING, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur. La société a été constituée le 28 septembre 1999 suivant acte de M^e Lecuit, notaire de résidence à Hesperange. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.982.

Sont présents ou représentés:

- VVS INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg;
- SIGNATURES HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Panama.

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles, le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. VWS INTERNATIONAL HOLDING S.A.	499
2. SIGNATURES HOLDING S.A.	1
Total: cinq cents parts sociales	500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

VWS INTERNATIONAL HOLDING S.A. / SIGNATURES HOLDING S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 7.- Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02873/597/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TEDDY HOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.106.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée TEDDY HOUSE, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 26 octobre 1989 suivant acte de M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 32.106.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 Esch-sur-Alzette;

- Monsieur André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, demeurant à Luxembourg.

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. »

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Norbert Meisch	499
2. André Wilwert	1

Total: cinq cents parts sociales. 500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

N. Meisch / A. Wilwert

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 4.— Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): Signature.

(02874/597/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

L.C.S.L. IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 66.698.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L.C.S.L. IMMO S.A., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 13 octobre 1998, suivant acte de M^e Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.698.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Meisch Norbert.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Sadier et comme scrutateur Madame Lysiane Schumacker.

Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, ladite liste de présence restera annexée au présent acte.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
4. Modification afférente de l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. »

Première résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à deux millions de francs luxembourgeois (2.000.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix euros (49.578,70 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent vingt et un virgule trente euros (421,30 EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix euros (49.578,70 EUR) à cinquante mille euros (50.000,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Le montant de quatre cent vingt et un virgule trente euros (421,30 EUR) a été apporté en numéraire par les associés, de sorte que ledit montant se trouve à la disposition de la société.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer les deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 22, case 11.– Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02875/597/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

AB CONSTRUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.956.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 28 décembre 2001

En date du 28 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée AB CONSTRUCT, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 16 décembre 1999 suivant acte de M^e Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.956.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Franck Zimmer, ingénieur, demeurant à F-54000 Nancy.
- Monsieur José Antonio Moutinho, indépendant, demeurant à L-7349 Heisdorf.

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. »

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Monsieur Franck Zimmer	168
2. Monsieur José Antonio Moutinho	332
Total: cinq cents parts sociales	500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

F. Zimmer / J. A. Moutinho

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 22, case 12.– Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02876/597/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

BINAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.637.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de ne pas poursuivre les activités de celle-ci.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02928/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

BINAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.637.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(02930/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

BINAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.637.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol.563, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(02931/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

BINAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.637.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(02932/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CAESAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.164.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAESAR FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02899/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

XPERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.104.

Décision de l'associé unique en date du vendredi 28 décembre 2001

En date du vendredi 28 décembre 2001, l'associé unique de la société à responsabilité limitée XPERT, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, a pris plusieurs décisions qui ont été retranscrites dans le présent procès-verbal.

La société a été constituée le 3 septembre 1998 suivant acte de M^e Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.104.

L'associé unique, Monsieur Eric Mayerus, est habilité conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, à prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées».

Première résolution

L'associé unique décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

Le montant de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) a été apporté en numéraire par l'associé unique de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

L'associé unique décide de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

E. Mayerus

Associé unique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 24, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02879/597/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EURO INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 38.939.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EURO INVESTORS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02893/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EURO INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 38.939.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EURO INVESTORS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02918/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EUROPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.690.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 28 décembre 2001

En date du 28 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée EUROPEX, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 3 août 1998 suivant acte de Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B65.690.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Jacques Geoffroy, agent commercial, demeurant à F-06160 Juan-les-Pins.
- Monsieur Serge Avdeev, administrateur de société, demeurant à Moscou.

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. »

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Jacques Geoffroy	250
2. Sergey Avdeev	250
Total: cinq cents parts sociales	500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

J. Geoffroy / S. Avdeev

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 2.- Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02877/597/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 65.434.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 15 juillet 1998 suivant acte de M^e Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.434.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch

- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux Euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux Euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. François Pletschette	250
2. Norbert Meisch	250
Total: cinq cents parts sociales.	500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

N. Meisch / F. Pletschette

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02878/597/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

INTEK INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 73.212.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée INTEK INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 22 décembre 1999 suivant acte de M^e Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.212.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Christophe Cholet, directeur de sociétés, demeurant à F-31600 Labastidette
- Monsieur Laurent Coupette, purchasing assistant manager, demeurant à Longwy (France)

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à six cent mille francs (600.000,- LUF), divisé en six cents (600) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à six cent mille francs luxembourgeois (600.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quatorze mille huit cent soixante-treize virgule soixante et un Euros (14.873,61 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt-six virgule trente-neuf Euros (126,39 EUR), pour le porter de son montant actuel de quatorze mille huit cent soixante-treize virgule soixante et un Euros (14.873,61 EUR) à quinze mille Euros (15.000,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent vingt-six virgule trente-neuf Euros (126,39 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quinze mille Euros (15.000,- EUR) représenté par six cents (600) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Christophe Cholet	400
2. Laurent Coupette	200
Total: six cents parts sociales	<u>600</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

C. Cholet / L. Coupette

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02880/597/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ACOUSTILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon.

R. C. Luxembourg B 79.727.

Décision de l'associé unique en date du jeudi 27 décembre 2001

En date du jeudi 27 décembre 2001, l'associé unique de la société à responsabilité limitée ACOUSTILUX, S.à r.l., ayant son siège social à L-1159 Luxembourg, 1, rue d'Avalon, a pris plusieurs décisions qui ont été retranscrites dans le présent procès-verbal.

La société a été constituée le 12 décembre 2000 suivant acte de M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.727.

Monsieur Jean-Marie Louis, associé unique, est habilité conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, à prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées».

Première résolution

L'associé unique décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-sept euros (12.394,67 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

Le montant de cent cinq virgule trente-trois euros (105,33 EUR) a été apporté en numéraire par l'associé unique de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

L'associé unique décide de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

J.-M. Louis

Associé unique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 22, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02883/597/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**LASCA (LUXEMBOURG ASSISTANCE CONSULTANCY AGENCY), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 29.370.

Décision de l'associé unique en date du jeudi 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, l'associé unique de la société à responsabilité limitée LASCA (LUXEMBOURG ASSISTANCE CONSULTANCY AGENCY) ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch a pris plusieurs décisions qui ont été retranscrites dans le présent procès-verbal.

La société a été constituée le 11 novembre 1988 suivant acte de M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.370.

C.O.F.I.C. (COMMERCIAL AND FINANCIAL COMPANY S.A.H.), l'associé unique, est habilité conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, à prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à quinze mille six cent vingt-cinq euros (15.625,- EUR) représenté par six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées».

Première résolution

L'associé unique décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à six cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (625.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quinze mille quatre cent quatre-vingt-treize virgule trente-cinq euros (15.493,35 EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent trente et un virgule soixante-six euros (131,66 EUR) pour le porter de son montant actuel de quinze mille quatre cent quatre-vingt-treize virgule trente-cinq euros (15.493,35 EUR) à quinze mille six cent vingt-cinq euros (15.625,- EUR).

Le montant de cent trente et un virgule soixante-six euros (131,66 EUR) a été apporté en numéraire par l'associé unique de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

L'associé unique décide de remplacer les six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à quinze mille six cent vingt-cinq euros (15.625,- EUR) représenté par six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

C.O.F.I.C. S.A.

Associé unique

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02882/597/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PARFUMERIE MILADY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich.
R. C. Luxembourg B 21.081.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 janvier 2002.

Signature.

(02939/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TSM, TUYAUTERIE SOUDURE MAINTENANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.

R. C. Luxembourg B 68.511.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 24 décembre 2001

En date du 24 décembre 2001, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TUYAUTERIE SOUDURE MAINTENANCE S.A. - TSM, ayant son siège social à L-4917 Bascharage, rue de la Continentale. La société a été constituée le 28 janvier 1999, suivant acte de M^e Jean Seckler, Notaire de résidence à Junglinster. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.511.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Meisch.

Le président désigne comme secrétaire Madame Lysiane Schumacker et comme scrutateur Monsieur François Pletschette.

Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, ladite liste de présence restera annexée au présent acte.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
4. Modification afférente de l'article 3, al. 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à quarante-trois mille euros (43.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre cent trente euros (430,- EUR) chacune».

Première résolution

Les actionnaires décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à deux cent quatre-vingt mille francs français (280.000,- FRF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quarante-deux mille six cent quatre-vingt-cinq virgule soixante-treize euros (42.685,73 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent quatorze virgule vingt-sept euros (314,27 EUR), pour le porter de son montant actuel de quarante-deux mille six cent quatre-vingt-cinq virgule soixante-treize euros (42.685,73 EUR) à quarante-trois mille euros (43.000,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Le montant de trois cent quatorze virgule vingt-sept euros (314,27 EUR) a été apporté en numéraire par les associés, de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer les cent (100) actions d'une valeur nominale de deux mille huit cents francs français (2.800,- FRF) chacune par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre cent trente euros (430,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 3, al. 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à quarante-trois mille euros (43.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre cent trente euros (430,- EUR) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 24, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02884/597/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

MAVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.

R. C. Luxembourg B 25.001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 janvier 2002.

Signature.

(02940/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

C.O.F.I.C. (COMMERCIAL AND FINANCIAL COMPANY) S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 29.362.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding C.O.F.I.C. (COMMERCIAL AND FINANCIAL COMPANY) S.A.H., ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch. La société a été constituée le 11 novembre 1988, suivant acte de M^e Georges d'Huart, Notaire de résidence à Pétange. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.362.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Meisch.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Sadier et comme scrutateur Madame Lysiane Schumacker.

Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, ladite liste de présence restera annexée au présent acte.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
4. Modification afférente de l'article 3, al. 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

Première résolution

Les actionnaires décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six, virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Le montant de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) a été apporté en numéraire par les associés, de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 3, al. 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02885/597/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.102.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(02924/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 63.102.

Ordinary General Meeting of the Shareholder of PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Ordinary General Meeting of the Luxembourg company by the name of PTL HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., (hereinafter the «Company») with its registered office in Luxembourg, held in Luxembourg on December 5, 2001.

The meeting of the shareholder is presided by Mr Teun Chr. Akkerman

The chairman designates as secretary Mrs Marjoleine van Oort

The meeting of the shareholder designates as scrutineer Mr Gé van der Fits

The shareholder represented at the meeting by proxy in writing and the number of shares held by the shareholder have been mentioned on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholder represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed by the members of the bureau, will remain attached to the present deed.

The Chairman declares the following:

Pursuant to the above mentioned list, thirty-five (35) shares, with a par value of US\$ 1,000.- each, representing the entire share capital of the company of US\$ 35,000.-, are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda, without prior convening notices.

That the agenda of the present ordinary meeting is as follows:

Agenda:

1. Presentation and approval of the audited balance sheet and profit and loss account as of 31 December 2000, and the allocation of the net profits;
2. Discharge to be granted to the Managers and the Auditor for the period January 1, 2000 to December 31, 2000;
3. Action on nomination for the election of the Auditor for the ensuing year; and,
4. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The above has been considered correct by the meeting of the shareholder.

Thereafter the meeting of the shareholder has considered itself as validly formed and after deliberation has unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting of shareholder approves the figures of the balance sheet as per December 1, 2000 and the profit and loss account for the period from January 1, 2000 to December 31, 2000, as presented to the meeting of the shareholder. The meeting of the shareholder establishes that the consolidated profit and loss account for the period shows a loss of US\$ 10,378,000.- and accordingly no amount shall be allocated to the Company's legal reserve balance.

Second resolution

The meeting of the shareholder gives full discharge to the members of the Board and the Auditor with respect to the execution of their respective mandate terminating December 31, 2000.

Third resolution

The meeting of the shareholders hereby accepts the reappointment of DELOITTE TOUCHE TOHMATSU as Auditor of the Company for the ensuing year and approves that the remuneration of the auditor be agreed and fixed by the Managers of the Company.

There being no further business on the agenda, the chairman thereupon closes the meeting.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 5th day of December 2001.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Attendance List

<i>Shareholder</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Value in US\$</i>	<i>Signature</i>
PENSKE TRUCK LEASING CO., L.P.....	35	US\$ 35,000.-	Signature
Total.....	35	US\$ 35,000.-	

Luxembourg 5, December 2001.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02925/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PRINCESS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 62.055.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRINCESS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch. La société a été constituée le 5 décembre 1997, suivant acte de M^e Jean-Joseph Wagner, Notaire de résidence à Sanem. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.055.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Meisch.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Sadier et comme scrutateur Madame Lysiane Schumacker.

Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, ladite liste de présence restera annexée au présent acte.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.

2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.

4. Modification afférente de l'article 5, al. 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent trente et un mille deux cent cinquante euros (131.250,- EUR) représenté par cinq mille deux cent cinquante (5.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

Première résolution

Les actionnaires décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (5.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en cent trente mille cent quarante-quatre virgule cent euros (130.144,100 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de mille cent cinq virgule neuf cents euros (1.105,900 EUR), pour le porter de son montant actuel de cent trente mille cent quarante-quatre virgule cent euros (130.144,100 EUR) à cent trente et un mille deux cent cinquante euros (131.250,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Le montant de mille cent cinq virgule neuf cents euros (1.105,900 EUR) a été apporté en numéraire par les associés, de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer les cinq mille deux cent cinquante (5.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq mille deux cent cinquante (5.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 5, al. 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à cent trente et un mille deux cent cinquante euros (131.250,- EUR) représenté par cinq mille deux cent cinquante (5.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02886/597/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

TONI RANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Lamadelaine.

R. C. Luxembourg B 39.563.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 janvier 2002.

Signature.

(02941/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

VWS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 72.084.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VWS INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur. La société a été constituée le 28 septembre 1999, suivant acte de M^e Gérard Lecuit, Notaire de résidence à Hesperange. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.084.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Meisch.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Sadier et comme scrutateur Madame Lysiane Schumacker.

Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, ladite liste de présence restera annexée au présent acte.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
4. Modification afférente de l'article 5, al. 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

Première résolution

Les actionnaires décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), sans création d'actions nouvelles.

Le montant de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) a été apporté en numéraire par les associés, de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 5, al. 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02887/597/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

LA NOUVELLE PARFUMERIE OSIRIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 66.210.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 10 janvier 2002.

Signature.

(02942/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 37.773.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02894/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 26, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 37.773.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société INSTITUT MOBILIER EUROPEEN S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02913/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PAVILLON BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 50.287.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PAVILLON BLANC S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02895/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

VIA MALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société VIA MALA S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02897/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

VIA MALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.769.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société VIA MALA S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02898/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PYLISSIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 50.151.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PYLISSIER S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02896/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EMPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.260.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée EMPE, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. La société a été constituée le 25 juillet 1994 suivant acte de M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg. La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.260.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux Euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux Euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Norbert Meisch	250
2. François Pletschette	250
Total: cinq cents parts sociales	500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

N. Meisch / F. Pletschette

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02881/597/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SCI CARRE D'OR, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société civile immobilière SCI CARRE D'OR, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur. La société a été constituée le 30 juillet 1999 suivant acte de M^e Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette
- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette
- Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Leudelange
- Maître Roy Reding, avocat, demeurant à Fischbach

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cent mille francs (100.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize euros (2.478,93 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un virgule zéro sept euros (21,07 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize euros (2.478,93 EUR) à deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de vingt et un virgule zéro sept euros (21,07 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. François Pletschette	25
2. Norbert Meisch	25
3. Roy Reding	25
4. Bernard Felten	25
Total: cent parts sociales	100

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

B. Felten / R. Reding / F. Pletschette / N. Meisch

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02891/597/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDEXCO Société Civile Particulière.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société civile particulière FIDEXCO Société Civile Particulière, ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch. La société a été constituée le 20 août 1993 suivant acte de M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette
- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cent mille francs (100.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR) à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. François Pletschette	49
2. Norbert Meisch	51
Total: cinq cents parts sociales	100

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

F. Pletschette / N. Meisch

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02888/597/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINANCIERE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 30.034.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINANCIERE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02900/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

UNIFORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.752.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société UNIFORE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02901/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH, Société Civile.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société civile FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH, ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch. La société a été constituée le 24 avril 1995 suivant acte de M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette
- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cent mille francs (100.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 6, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR) à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. François Pletschette	49
2. Norbert Meisch	51
Total: cent parts sociales	100

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

F. Pletschette / N. Meisch

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02889/597/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EMPE IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social le 27 décembre 2001

En date du 27 décembre 2001, se sont réunis les associés de la société civile immobilière EMPE IMMOBILIERE S.C.I., ayant son siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch. La société a été constituée le 30 novembre 1994 suivant acte de M^e Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette

Sont présents ou représentés:

- Monsieur François Pletschette, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette
- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette

Les comparants ci-dessus sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société, dont le capital social est fixé à cent mille francs (100.000,- LUF), divisé en cent (100) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la valeur nominale des parts sociales.
4. Adaptation de l'article 5, al. 1^{er} des statuts.

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-treize Euros (2.478,93 EUR) à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de vingt et un virgule zéro sept Euros (21,07 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'en atteste le document joint au procès-verbal.

Troisième résolution

Les associés décident de remplacer les cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, al. 1^{er} des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux mille cinq cents Euros (2.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. François Pletschette	50
2. Norbert Meisch	50
Total: cent parts sociales	100

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les associés

F. Pletschette / N. Meisch

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 322, fol. 23, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02890/597/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FARDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 27.979.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FARDAFIN S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02902/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINANCIERE DU MONT PELERIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 79.601.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINANCIERE DU MONT PELLERIN S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02903/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

S.I. ILE DE FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 45.161.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société S.I. ILE DE FRANCE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02909/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

S.I. ILE DE FRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 45.161.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société S.I. ILE DE FRANCE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02910/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

GOLFING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 46.673.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société GOLFING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02904/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

INVELLECI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 67.240.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société INVELLECI S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02905/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINIMVEST PRIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.538.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINIMVEST PRIMA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02906/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FRAMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 22.063.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FRAMOLUX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02907/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

FINTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 60.671.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FINTEX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02908/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

DE GRENET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 70.280.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société DE GRENET S.A

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02911/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CORAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.828.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CORAL FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02912/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

CAY ARBOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 45.261.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAY ARBOR HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02914/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

PHINDA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 77.930.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PHINDA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02915/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

EDELWEISS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 67.027.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EDELWEISS HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(02916/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ARIANA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.633.

Société anonyme constituée sous la dénomination de TRADE INVEST, suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 154 du 10 juillet 1979. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 avril 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 425 du 20 novembre 1990. Les statuts ont ensuite été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en ARIANA HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 27 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 639 du 7 septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ARIANA HOLDING, Société Anonyme

Signature

(02922/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

ARIANA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.633.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2001 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Gaston Delacretaz et Bernard Jeanneret, leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

L'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, pour un terme d'une année, Monsieur Dara Mistry, expert-comptable, demeurant à CH-1202 Genève, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Enfin, l'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, également pour un terme d'une année, Monsieur Raymond Nicolet, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1213 Petit-Lancy, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Pour extrait conforme

ARIANA HOLDING, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 22, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02923/546/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

N-Y EQUITY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.701.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 décembre 2001

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société N-Y EQUITY S.A. tenue à Luxembourg, le 14 décembre 2001, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Révocation du commissaire aux comptes et ce avec effet immédiat.
- Nomination de la société AUDITAS S.A. en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat.
- Divers.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(03021/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2002.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.977.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, côte d'Eich à Luxembourg de son mandat d'administrateur et nomme en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- L'Assemblée décide de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF.
- L'Assemblée décide d'augmenter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social de 3.226,26 EUR pour le porter de 526.773,74 à 530.000,- EUR par incorporation d'une partie de la réserve légale de 2.125.000,- LUF équivalent à 52.677,37 EUR.
- L'Assemblée décide de supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, la valeur nominale des actions.
- L'Assemblée décide d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à cinq cent trente mille euros (530.000,- EUR), représenté par deux cent douze mille cinq cents (212.500) actions sans valeur nominale.»

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02926/595/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.977.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

(02933/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.
